



É P I T R E

CATHOLIQUE

DE L'APOTRE

S A I N T J U D E .

Combattre pour la foi & pour la tradition. Exemples de la justice de Dieu. Faux docteurs caractérisés. Contestation touchant le corps de Moïse. Prophétie d'Enoch. Foi, prière, confiance, amour de Dieu, haine de la chair.

1. **J**UDAS Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu conservatis, & vocatis.

2. Misericordia vobis, & pax, & caritas adimpleatur.

3. Carissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis, deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.

4. Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc iudicium) impii, Dei nostri

1. **J**UDE, serviteur de JESUS-CHRIST, & frère de Jacques*, à ceux que Dieu le Père a sanctifiés*, & que J. C. a conservés en les appelant*.

2. Que la miséricorde, la paix & la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut* qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il avoit été prédit, il y a long-temps, qu'ils s'attireroient ce jugement; gens qui

†. 1. de Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem. = Ib. *lett.* aimés. = Ibid. *i. e.* à tous les fidèles. = †. 3. *i. e.* touchant la doctrine salutaire de l'Évangile.

changent la grâce de notre Dieu en une licence de dissolution, & qui renoncent J. C. notre unique Maître *, & notre Seigneur.

5. Or je veux vous faire souvenir de ce que vous aurez appris autrefois *, qu'après que le Seigneur* eut sauvé le peuple en le tirant de l'Égypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules * ;

6. qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, & réserve pour le jugement du grand jour, les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure.

7. & que de même, Sodome & Gomorrhe & les villes voisines, qui s'étoient débordées comme elles dans les excès d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel par la peine qu'elles ont soufferte.

8. Après cela ces personnes ne laissent pas de souiller la chair par de semblables corruptions, & de plus ils méprisent la domination, & maudissent ceux qui sont élevés en dignité *.

9. Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration, mais il se contenta de dire : Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.

10. Au lieu que ceux-ci con-

gratiam transferentes in luxuriam, & solum Dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.

5. Commonere autem vos volo, scientes semel omnia, quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans, secundò eos, qui non crediderunt, perdidit:

6. Angelos verò, qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei, vinculis æternis sub caligine referavavit.

7. Sicut Sodoma, & Gomorrha, & finitimæ civitates, simili modo exornicatae, & abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.

8. Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.

9. Cùm Michael Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemix: sed dixit: Imperet tibi Dominus.

10. Hi autem, quæcum-

†. 4. Le Grec ajoute, notre Dieu. = †. 5. letr. vous qui savez toutes choses, qu'après que, &c. = Ibid. letr. JESUS. = Ibid. expl. les Juifs qui périrent dans le désert. = †. 8. letr. & blasphèmement la Majesté.

que quidem ignorant, blasphemant; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.

11. Væ illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in contradictione Core perierunt.

12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore: semetipsos pascentes: nubes sine aqua, quæ à ventis circumferuntur: arbores autumnales, infertuosæ, bis mortuæ, eradicatæ:

13. fluctus feri maris, despumantes suas confusiones: sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum.

14. Prophetavit autem & de his septimus ab Adam Enoch, dicens: Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis,

15. facere iudicium contra omnes, & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impiè egerunt, & de omnibus duris, quæ locuti sunt contra Deum pec-

damnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent *, & ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables.

11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Cain; qu'étant trompés comme Balaam, & emportés par le désir du gain, ils s'abandonnent au dérèglement; & qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.

12. Ces personnes sont la honte & le déshonneur des festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue: ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes: ce sont des nuées sans eau que le vent emporte çà & là: ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, des arbres stériles, doublement morts & déracinés:

13. ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent comme une écume sale, leurs ordures & leurs infamies: ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire & ténébreuse est réservée pour l'éternité.

14. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes *:

15. Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impieré qu'ils

* 10. i. e. tout ce qu'ils ne comprennent pas de la Religion chrétienne.
 = * 11. expl. en se soulevant contre la puissance des Apôtres. = * 14. On ne trouve pas cette prophétie dans l'ancien Testament.

ont commises , & de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.

16. Ce sont des murmureurs qui se plaignent sans cesse * ; qui suivent leurs passions ; dont les discours sont pleins de faste & de vanité , & qui se rendent admirateurs des personnes , selon qu'il est utile pour leurs intérêts.

17. Mais pour vous , mes bien-aimés , souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur J. C. * ,

1. Tim.
4. 1.
2. Tim.
3. 1.
2. Pet. 3.
3.

18. qui vous disoient , qu'aux derniers temps il y auroit des imposteurs * , qui suivroient leurs passions déréglées & pleines d'impiété.

19. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes * , des hommes sensuels * , qui n'ont point l'esprit de Dieu.

20. Mais vous , mes bien-aimés , vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi , & priant par le Saint-Esprit ,

21. conservez-vous en l'amour de Dieu , attendant la miséricorde de notre Seigneur J. C. pour obtenir la vie éternelle.

22. Reprenez tous ceux qui paroissent endurcis & condamnés.

23. Sauvez les uns * en les retirant comme du feu : ayez compassion

†. 16. *expl.* de ceux qui ont l'autorité. = 17. *expl.* Il a principalement en vue la seconde Epître de S. Pierre. = †. 18. *lett. illusores* : ce qui peut signifier des gens qui mettent toute leur religion à se moquer de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion véritable. = †. 19. *expl.* de l'Eglise de Dieu. = *Ibid. lett.* des animaux. = †. 23. *expl.* ceux qui sont en péril d'être séduits par les hérétiques.

catores impii.

16. Hi sunt murmuratores querulosi , secundum desideria sua ambulantes , & os eorum loquitur superba , mirantes personas quæstus causâ.

17. Vos autem , carissimi , memores estote verborum , quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi ,

18. qui dicebant vobis , quoniam in novissimo tempore venient illusores , secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.

19. Hi sunt qui segregant semetipsos , animales , Spiritum non habentes.

20. Vos autem , carissimi , superædificantes vosmetipsos sanctissimæ vestræ fidei , in Spiritu sancto orantes ,

21. vosmetipsos in dilectione Dei servate , expectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.

22. Et hos quidem arguite judicatos :

23. Illos verò salvate , de igne rapientes : aliis au-

rem miseremini in timore : odientes & eam , quæ carnalis est , maculatam tunicam.

24. Ei autem , qui potens est vos conservare sine peccato , & constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi ;

25. soli Deo Salvatori nostro , per Jesum Christum Dominum nostrum , gloria & magnificentia , imperium & potestas ante omne sæculum , & nunc , & in omnia sæcula sæculorum. Amen.

†. 23. expl. ceux qui sont endurcis dans le mal.

des autres * en craignant pour vous-mêmes ; & haïssiez comme un vêtement souillé tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché , & pour vous faire comparoitre devant le trône de sa gloire purs & sans tache , & dans un ravissement de joie , à l'avènement de notre Seigneur J. C.

25. à Dieu seul notre Sauveur , par notre Seigneur J. C. , gloire & magnificence , empire & force , avant tous les siècles , & maintenant , & dans tous les siècles des siècles. Amen.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

†. 1. jusqu'au 5. **J**UDE, serviteur de J. C. , & frère de Jacque , à ceux qui ont été appelés à la foi , &c.

Saint Jude , qui est aussi appelé Thadée , est un des douze Apôtres , frère de saint Jacque le Mineur Evêque de Jérusalem : il se qualifie , comme a fait son frère au commencement de son Epître , serviteur de J. C. Ce n'est pas seulement par le droit de la création & de la rédemption qu'il se dit serviteur de J. C. , comme nous sommes tous , mais encore par sa vocation à l'apostolat , qui l'engageoit au service de J. C. d'une façon particulière. Il prend aussi la qualité de frère de Jacque , pour donner plus de poids & d'autorité à sa lettre , parce que cet Apôtre étoit dans une très-grande vénération auprès de ceux à qui il écrivoit. Il s'adresse aux mêmes auxquels saint Pierre a écrit ses deux lettres , c'est-à-dire , aux Juifs dispersés par toute la terre , sans exclure les Gentils convertis parmi lesquels ils vivoient.

Il leur donne les caractères qui sont propres aux vrais Chrétiens prédestinés à la vie éternelle ; il dit qu'ils ont été aimés de Dieu le Père dans l'éternité : c'est aller à la première source

de la vocation, que de l'attribuer à l'amour du Père; car; ^{phes. 1.} comme dit saint Paul, *il nous a élus en lui avant la création du monde par l'amour qu'il nous a porté*: il dit qu'ils ont été appelés à la connoissance de son Fils, & conservés par sa grâce. Le Grec qui est plus clair renverse cet ordre, & met les trois degrés nécessaires pour parvenir à la gloire; la vocation à la foi, la justification & la persévérance. Car quoique le mot qui marque la vocation qui est la porte du salut, soit mis le dernier, cependant on doit commencer par là l'ordre de la construction; parce que c'est en Grec un nom auquel se rapportent les mots de *sanctifiés & conservés*, comme si l'on disoit, aux appelés de Dieu, que le Père a sanctifiés, & le Fils a conservés par une grâce continuelle, pour arriver au bonheur éternel: mais pour l'obtenir, nous avons besoin que le Père nous prévienne de sa *miséricorde*, que les autres Apôtres marquent par le nom de *grâce*; que le Fils qui est notre *paix*, & qui nous l'a acquise par son sang, nous en applique les mérites, & que le Saint-Esprit répande sans cesse *la charité* dans nos cœurs; ce sont aussi les trois choses dont saint Jude souhaite un nouvel accroissement aux fidèles en les sauvant: ce qui étoit une marque de l'affection & de la tendresse qu'il avoit pour eux, & un bon moyen de gagner leur affection.

7.3. Mais pouvoit-il s'insinuer davantage dans leur esprit, & leur faire mieux agréer ce qu'il avoit à leur dire, que de leur témoigner qu'il a toujours eu un violent désir de leur écrire, pour les exhorter à assurer par les bonnes œuvres leur salut, en y travaillant avec un soin qui leur devoit également être commun avec tous les fidèles, tous y étant intéressés: mais qu'il y est maintenant obligé par une nécessité pressante, qui ne lui permet pas de différer davantage à leur écrire; qu'il s'agit de conserver ce qu'ils ont de plus précieux au monde, & qu'ils sont sur le point de perdre, s'ils n'y prennent bien garde.

Ce trésor incalculable est celui de la foi qu'ils ont reçu; il les prie donc, & les exhorte à recueillir tout ce qu'ils ont de force & de courage pour combattre contre ceux qui pourroient la leur ravir, & pour maintenir avec une fermeté inébranlable ce dépôt sacré qui a été une fois laissé par tradition à l'Eglise, où se trouve la communion des Saints. Sur quoi on peut remarquer deux choses: la première, que la foi que nous avons reçue par une tradition apostolique, soit en ce qui regarde les mystères, soit en ce qui regarde les mœurs, soit qu'elle nous ait été

laissée par écrit, ou sans écrit, par une tradition constante de tous les siècles; que cette foi, dis-je, est unique & invariable, qu'on ne peut rien y changer, & qu'il faut faire tous ses efforts pour la conserver pure telle que nous l'avons reçue. *Quand un Ange du ciel annonceroit un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé*, dit saint Paul, *qu'il soit anathème.* Galat. 1.
8.

La seconde, c'est qu'on ne peut rien y ajouter, ni rien en diminuer, parce qu'elle nous a été laissée toute entière, comme un dépôt qu'il faut conserver religieusement sans y toucher. De là on doit conclure, qu'il ne faut point attendre de nouvelles révélations qui nous apprennent quelque mystère qu'il n'ait point été découvert, qu'on n'est point obligé d'ajouter foi aux révélations & aux apparitions qui se font ou peuvent se faire, qu'autant qu'on y est porté par l'évidence même des choses; qu'on ne doit point non plus en recevoir & en approuver qui ne soient conformes à l'analogie de la foi, & à la pureté de la doctrine évangélique; qu'enfin l'Eglise assemblée dans les Conciles ne fait point de nouveaux articles de foi par ses décrets, mais qu'elle détermine contre les hérésies qui s'élèvent de temps en temps sur les dogmes contestés, ce qu'on a toujours cru par-tout. C'est pour assurer l'Eglise de l'unité & de l'immuabilité de sa foi, que J. C. envoyant ses Apôtres prêcher l'Évangile par tout l'univers, leur promet qu'il seroit toujours lui-même avec eux jusqu'à la fin du monde.

Matth.
28.

Le saint Apôtre marque en particulier qu'elle a été la nécessité qui l'a obligé de leur écrire; c'est, dit-il, qu'il s'est glissé parmi vous des gens impies dont il faut vous donner de garde; ce sont des loups qui se sont revêtus de peaux de brebis pour entrer furtivement dans la bergerie de J. C. pour la ravager.

1. 40

Saint Jude commence ici à faire la même peinture de ces hommes impies, que fait saint Pierre dans sa seconde lettre, dont celle-ci n'est en quelque façon qu'une copie; car il imite les mêmes expressions, les mêmes exemples, & souvent les mêmes termes. Ainsi ces deux Epîtres servent l'une à l'autre d'explication, elles n'ont toutes deux que le même but, qui est de prévenir les fidèles contre les erreurs des disciples de Simon & des Nicolaïtes, qui introduisoient dans l'Eglise le libertinage, ce sont ceux que saint Pierre marque par ces faux Docteurs qui devoient introduire en secret de pernicieuses hérésies.

2. Petr.
2. 40

Notre Apôtre les représente par deux caractères qui leur étoient propres. Le premier, c'est qu'ils changeoient en liber-

tinage & en dissolution la grâce de la liberté que J. C. nous a acquise. Car le principal avantage que nous avons reçu des mérites de J. C., c'est d'avoir été délivrés du joug de l'ancienne loi, de la servitude du péché, & de la tyrannie du démon : c'est de cette liberté sainte qu'ils prenoient occasion de se permettre tout ce qu'il leur plaisoit de faire pour contenter leurs mauvais désirs ; en quoi ils montroient une méchanceté consommée, à laquelle ils parvenoient par trois degrés. Le premier étoit de s'abandonner avec une licence effrénée à toutes sortes de dissolutions, qui entraînoient plusieurs personnes dans les mêmes débauches, & faisoient décrier la sainteté du nom

2. *Petr.* Chrétien. C'est ce que dit saint Pierre de ces imposteurs : *Leurs*
2. 2. *impuretés & leurs débauches seront suivies de plusieurs, qui exposeront la voie de la vérité aux blasphèmes & aux médisances des infidelles.*

Le second degré de malice étoit une extrême ingratitude envers Dieu, de mépriser la grâce qu'il leur faisoit en abusant, non-seulement des commodités de la vie présente & des biens naturels dont Dieu les gratifioit, mais encore en préférant la satisfaction de leurs désirs dérégés & de leurs passions honteuses, à la grâce de Dieu, & aux faveurs que J. C. leur offroit par l'Évangile avec tant de bonté.

Le troisième degré de malice étoit, non-seulement de manquer de respect pour la doctrine de l'Évangile, mais même de porter leur impiété jusqu'à un tel excès, que de faire servir la parole de Dieu pour prouver & confirmer leur liberrinage ; car ils disoient que la foi suffisoit sans les œuvres pour être sauvé : de là naissoit un abandon à toutes sortes de plaisirs illicites. C'est à peu près comme en ont usé les novateurs de ce temps, qui sous prétexte de la liberté évangélique, se dispensent des saintes ordonnances de l'Église, & les méprisent, pour vivre avec
1. *Petr.* plus de licence : *Vous êtes libres, disoit saint Pierre, non pour*
2. 14. *vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en vrais serviteurs de Dieu.*

Le second caractère de ces Docteurs corrompus, c'étoit de renoncer J. C. notre unique Maître & notre Seigneur, ou selon le Grec, qui renoncent Dieu notre unique Maître, & J. C. notre Seigneur. Néanmoins l'original peut se rapporter à J. C. seul, conformément à ce que dit saint Pierre : *Et renoncent au Seigneur qui les a rachetés.* Il peut se faire aussi que saint Jude ait dit ici quelque chose de plus que saint Pierre, comme il a fait en d'autres endroits.

Les premiers hérétiques avoient inventé sur la nature de Dieu beaucoup d'imaginations ridicules ; & en la place de Dieu seul, ils en faisoient plusieurs qui gouvernoient le monde. Pour ce qui est de J. C., ils nioient qu'il fût Dieu, qu'il fût véritablement né, qu'il eût souffert, & qu'il fût ressuscité ; ainsi ils le renonçoient en toutes manières par leur doctrine, & par leurs actions infames : c'étoient les faux Prophètes que saint Jean appelle *antechrists*, qui nioient que J. C. fût Fils de Dieu, & qu'on reconnoissoit à cette marque.

ÿ. 5. jusqu'au 9. *Or je veux vous faire souvenir de ce qu'autrefois sans doute vous aurez appris, &c.*

Saint Jude qui s'élève avec grande force contre les excès de ces hérétiques, fait voir par la vengeance que Dieu a tirée de l'impiété de ceux qui ont désobéi à ses ordres, que ces séducteurs infames n'échapperont pas à sa colère. Il rapporte pour cela trois exemples les plus terribles qui soient dans l'histoire, dont il fait ressouvenir ceux à qui il écrit, pour montrer que ces impies qui renfermoient dans leurs excès les crimes marqués dans ces trois exemples, ne devoient pas attendre un traitement moins rigoureux.

L'Apôtre venoit de dire qu'ils ont été marqués il y a long-temps ; comme devant tomber dans ce jugement de Dieu, c'est-à-dire, dans cette condamnation qui leur est préparée, dont les exemples & les figures ont éclaté dans la punition terrible que Dieu a exercée contre les Israélites, les anges rebelles, & les habitans de Sodome. C'est pourquoi saint Pierre dit sur le même sujet : Que leur condamnation qui a été ordonnée dès long-temps, s'avance à grands pas. On peut voir ce qui a déjà été dit dans l'explication de cet endroit. 2. Petri
2. 3.

Le premier exemple de la vengeance de Dieu sur les incrédules est celui des Israélites, qui après avoir éprouvé les merveilles que Dieu avoit faites en leur faveur, ne laissèrent pas de lui être rebelles & désobéissans à ses ordres. Ainsi ils éprouvèrent une punition sévère & rigoureuse : car après qu'il les eut tirés de la servitude des Egyptiens avec une bonté extraordinaire, & par les effets redoutables de sa toute puissance, ils ne firent autre chose pendant quarante ans que se révolter contre lui par leur impatience & leur opiniâtreté ; ainsi il les fit tous mourir dans le désert, n'ayant épargné de cette grande multitude que deux hommes, Josué & Caleb, & ceux qui se trouvèrent au-dessous de 20 ans. L'histoire s'en voit dans l'Exode ch. 12. 13. 14. & dans les Nombres ch. 14. & 26.

Le saint Apôtre dit, que c'est JESUS qui a tiré les Israélites de la servitude d'Égypte, & qui les a ensuite exterminés dans le désert; cela ne peut s'entendre de Josué, que les Septante appellent *Jesus*; car c'est Moÿse, & non pas Josué, qui a retiré le peuple de la captivité d'Égypte: mais c'est JESUS, le Seigneur selon le Grec, qui comme Dieu, mais néanmoins représenté comme Sauveur par l'Ange qui conduisoit le peuple, sauva les Israélites de la tyrannie de Pharaon, & nous a depuis

Hebr. 13. 8. délivrés d'une plus cruelle servitude. J. C., dit saint Paul, étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera le même dans tous les siècles. Les anciens Pères Grecs & Latins ont cru que c'étoit lui qui étoit sous la figure de l'Ange dans lequel étoit le nom ineffable de Dieu, & que même cet Ange paroïssoit sous la forme que devoit avoir J. C.; c'est dans ce sentiment qu'ils prouvoient sa divinité contre les Ariens: ce qui paroît encore confirmé par

1. Cor. 10. 9. S. Paul, qui avertit les fidèles de ne point tenter J. C. comme le tentèrent quelques-uns d'eux, qui furent tués par les serpents. Ce qui n'empêche pas que le Père & le Saint-Esprit n'aient aussi paru sous des formes visibles, comme le prouve S. Augustin contre les Ariens.

Quoiqu'il en soit, l'Apôtre fait voir par cet exemple, que Dieu étant le même Dieu dans le vieux & dans le nouveau Testament, il ne feroit pas dans le temps de grâce moins éclater la sévérité de sa justice, qu'il l'avoit fait autrefois en punissant ceux qu'il avoit tirés avec tant d'éclat de l'Égypte, & après tant de promesses & tant de grâces qu'il avoit faites à leurs pères. Saint Pierre met au lieu des Israélites, l'exemple de ceux qui périrent dans le déluge.

v. 6. Le second exemple est celui des Anges rebelles que Dieu précipita après leur orgueil jusques aux abîmes de l'enfer, quoi qu'il les eût enrichis & embellis de dons excellens; car Dieu les avoit créés dans la justice & en état de grâce, & comme

August. de Civit. Dei l. 12. c. 9. dit saint Augustin, dans une bonne volonté, c'est-à-dire, dans une volonté sage, & dans un amour chaste, plein de respect pour la grandeur & la bonté de Dieu. Ainsi ils ont été créés, comme dit Ezéchiel, *pleins de sagesse & d'une parfaite bonté*, ayant comme amis & favoris de Dieu une prééminence sur toutes les autres créatures. Ces esprits superbes ne sont pas demeurés dans cet état heureux, mais ayant suivi Lucifer leur chef, qui a voulu établir sa tyrannie dans le ciel même, en voulant usurper la souveraineté & l'indépendance qui n'appartient qu'au Créateur, ils n'ont pas conservé leur première dignité, dit notre

Apôtre,

Apôtre, mais ils ont quitté leur propre demeure ; c'est-à-dire, que s'étant élevés par leur orgueil contre Dieu même, ils n'ont pu conserver, ni les avantages excellens de la nature qu'ils avoient reçus, ni le poste honorable où ils avoient été placés dans le ciel ; mais ils ont été précipités dans les profondes ténèbres, où ils sont liés & tenus en réserve pour le grand jour du jugement, afin d'y recevoir l'arrêt de leur condamnation. On peut voir cet endroit expliqué plus au long dans S. Pierre 2. Epître ch. 2. v. 4.

Le troisième exemple, qui est aussi le troisième dans l'Épître de saint Pierre, paroît dans la ruine de ces villes impudiques, Sodome, Gomorrhe & les autres d'alentour, savoir Adama & Seboïn, que le Prophète Osée nomme ch. 11. Les habitans de ce pays s'étoient portés à des excès d'impureté monstrueuse, que saint Jude marque en disant qu'ils abusaient d'une chair étrangère. C'est un crime abominable, à quoi saint Paul dit que Dieu a abandonné ceux, qui ayant connu Dieu, n'ont pas voulu le reconnoître & lui rendre le culte qui lui est dû : *Les hommes*, Rom. 1: dit-il, *rejetant l'alliance des deux sexes, qui est selon la nature*, 27. *ont été embrasés d'un désir brutal les uns envers les autres, l'homme commettant avec l'homme une infamie détestable, & ainsi ils ont reçu en eux-mêmes la juste peine qui étoit due à leur impiété.*

Comme ces abominations font horreur à la nature, aussi ces villes ont-elles été punies d'une façon qui n'est pas ordinaire ; car ce n'a pas été assez qu'elles ayent été abolies, mais elles ont été proposées à toute la postérité pour servir d'exemple d'une punition remarquable : Dieu ayant voulu qu'il soit resté des marques sensibles de la vengeance qu'il en a tirée. C'est ce que le Saint-Esprit témoigne en ces termes : *La corruption de* Sap. 10: *ces villes détestables qui périrent par le feu, est marquée par l'état* 7: *même de cette terre qui en fume encore, qui est demeurée toute déserte, & où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent jamais.*

Outre cela le feu & le soufre que Dieu a fait pleuvoir sur ces villes détestables pour les réduire en cendre, sont selon l'Écriture, la manière dont il se sert pour punir les damnés : ainsi elles ont encore en cela servi d'un exemple redoutable aux pécheurs par la peine même qu'elles ont soufferte, parce que Dieu s'est servi pour les punir, de ce feu éternel qui fait le supplice des damnés, c'est ce que saint Pierre semble marquer quand il dit : *Que Dieu en a fait un exemple pour ceux qui vivront dans l'impieité.* On peut voir encore sur saint Pierre cet endroit expliqué plus au long.

On donne encore un autre sens à ces paroles de l'Apôtre ; qui est que ces villes , c'est-à-dire , les habitans de ces villes détestables , souffrent maintenant le feu éternel , pour servir d'exemple à ces infames hérétiques , du supplice qui les attend , comme elles leur ont donné l'exemple des infamies abominables qu'ils ont commises aussi-bien qu'elles. Ce sens est favorisé par le texte Grec qui répond aux mots Latins *simili modo* , qui ne signifie point , *comme elles* , mais *comme eux* ; c'est-à-dire , que ces villes ayant commis les mêmes abominations que ces hérétiques , leur ont donné l'exemple de la peine qu'ils doivent souffrir.

Notre Saint fait voir ensuite ici par l'énormité des crimes de ces infames Docteurs , quelle est la grandeur des peines
 v. 8. qu'ils méritent , & montre qu'ils renferment dans leur conduite malheureuse tous les excès dont il vient de représenter le châ-timent rigoureux dans les Israélites rebelles , dans les Anges apostats , & dans les misérables citoyens de Sodome & Gomorrhé. Car ils se souillent des mêmes impuretés que ceux-ci , & n'ont l'esprit occupé qu'à trouver de nouvelles manières de se corrompre ; & *pour satisfaire leurs desirs impurs* , ils se plaisent dans leurs illusions & leurs songes pendant la nuit , & durant le jour *ils ont les yeux pleins d'adultère* , comme dit saint
 2. Petr. Pierre , & *d'un péché qui ne cesse jamais*.
 2. 14.

Et comme les Israélites par leur dureté & leur opiniâtreté méprisoient les chefs & les conducteurs que Dieu leur donnoit pour les conduire & les gouverner ; car combien de fois se sont-ils élevés contre Moïse , jusqu'à être prêts de le lapider ? De même aussi ces infames Docteurs méprisent Dieu dans ses ministres , en parlant avec insolence contre les Puissances séculières & ecclésiastiques.

Enfin , comme les esprits orgueilleux se sont révoltés contre Dieu même , en perdant le respect & la soumission qu'ils devoient avoir pour sa sainte majesté , de même aussi ces Docteurs superbes n'ont pas appréhendé d'outrager la majesté de Dieu , en niant sa providence , sa justice & les autres attributs , en calomniant ses ouvrages , en ravalant sa puissance ; enfin en corrompant le sens des mystères qui sont cachés dans l'Écriture.

Mais sur-tout ils blasphémoient la Majesté divine , sa sagesse & la bonté infinie qu'il nous a fait paroître par J. C. , en rendant inutile l'ouvrage de la rédemption des hommes : car ils dégradoient J. C. de sa divinité & de sa qualité de Fils de Dieu ,

& nioient même qu'il fût né , & qu'il eût véritablement souffert ; ce qui se rapporte à ce qu'il a déjà dit , que ces hérétiques renoncent *J. C. notre unique Maître , notre Dieu & notre Seigneur*. Il est aisé de conclure quelle est la rigueur des peines qu'ils attirent sur eux par leurs impiétés , puisqu'elles égalent en énormité les plus criantes qui se soient jamais trouvées.

¶ 9. jusqu'au 11. *Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse , n'osa le condamner avec exécution , &c.*

Le saint Apôtre , pour confondre l'impiété de ces hommes détestables , compare leur insolence avec la modération des Anges mêmes à l'égard des démons , & rapporte la retenue que saint Michel fit paroître à l'égard du diable , lorsque cet esprit malin voulant découvrir aux Israélites le lieu de la sépulture de Moïse , pour leur faire rendre à son corps des honneurs divins , saint Michel tout plein de zèle pour la gloire de Dieu l'en empêcha ; & pour arrêter son entreprise , il se contenta de lui commander de la part de Dieu d'en désister , en lui disant : *Que le Seigneur se réprime* , ou selon la Vulgate , *te commande lui-même* , & exerce sur toi sa puissance. D'autres croient que cette contestation venoit d'un autre sujet ; qui est que Moïse étant mort sur le mont Nebo , son corps fut transporté par saint Michel dans une vallée de la terre de Moab , où étoit situé le temple de Beelphegor. Le diable s'opposa à cette translation , parce qu'il avoit peur que le voisinage de ce saint corps ne troublât le culte profane qu'il s'y faisoit rendre par les *Moabites*. Cette histoire que l'Apôtre rapporte a son fondement dans le dernier chapitre du Deutéronome : mais il a tiré les circonstances qu'il y ajoute , ou de la tradition , ou de quelque écrit qui ne paroît pas ; tout ce qu'il en a dit est néanmoins indubitable. Voyez ce que nous en avons dit sur l'Épître de saint Pierre ch. 2. 11.

Quoiqu'il en soit , le saint Apôtre fait voir l'étrange égarement de ces hérétiques , par une comparaison qui marque une si grande disproportion entre eux & ceux qu'on y fait entrer. C'est le prince des Anges qui ne veut pas prononcer une parole d'exécration contre la plus maudite & la plus digne de malédiction de toutes les créatures ; au lieu que des hommes de néant , méprisables par leurs vies infames , osent regarder avec mépris les Puissances légitimes , & s'élever avec un orgueil insolent contre ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré. Ainsi quoique saint Michel pût légitimement user d'autorité contre le diable

dont il connoissoit l'impiété & l'injustice dans cette contestation, quoiqu'il pût le maudire & le frapper par des paroles de reproche & d'exécration ; néanmoins soit qu'il respectât le Créateur dans une malheureuse créature, ou qu'il voulût donner un exemple de modestie, il aima mieux abandonner tout à Dieu comme au souverain dominateur de toutes choses. Et des hommes ignorans osent proférer des paroles de blasphème contre la Majesté divine, & contre les mystères qui surpassent la portée de leur esprit ; car ces premiers hérétiques blasphémoient, comme dit S. Epiphane, non-seulement contre Abraham, Moÿse & Elie, & les autres Prophètes, mais aussi contre Dieu même qui les avoit choisis. C'est ainsi que les Ariens ne comprenant point le mystère de la sainte Trinité ineffable, & voulant l'examiner par les foibles lumières de leur esprit, osoient bien le nier & le critiquer avec impiété. C'est de la manière qu'en usent aussi les Calvinistes à l'égard de J. C. présent dans l'Eucharistie ; car les hérétiques ne prennent point pour règle la foi & la parole de Dieu, mais les sens & la raison naturelle ; ils ne croient que ce qu'ils voient, & que ce qu'ils comprennent.

Epiph.
hæres. 26.

v. 10.

Mais quand la raison refuse de s'affujettir à Dieu dans les mystères qu'il lui a plu de lui cacher, il est juste que le corps ne soit point assujetti à la raison : c'est pour cela que notre Apôtre dit que ces hommes impies *se corrompent dans les choses qu'ils connoissent naturellement par les sens, & par le sentiment de leur appétit naturel, comme les bêtes irraisonnables.* Mais il y a cette différence entre eux & les bêtes, que celles-ci ont appris de la nature à se régler dans l'usage des choses qui regardent leur subsistance ; au lieu que ceux-là étouffant la lumière de la raison & les sentimens de la nature, poussent beaucoup plus loin les excès de leur convoitise & de leurs désirs déréglés. Mais, comme dit saint Pierre, ils sont semblables à *des animaux sans raison* dans un point, en ce que ces animaux sont nés pour être la proie des hommes qui les font périr ; de même aussi ces Docteurs corrompus *périront dans les infamies où ils se plongent, & ils remporteront la récompense que mérite leur iniquité.*

2. Petr.
3. 12.

ψ. 11. jusqu'au 17. *Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn, &c.*

On ne peut pas dépeindre d'une manière plus vive & plus animée les crimes de ces maîtres abominables, que le fait ici notre Apôtre : car après leur avoir reproché la rébellion opi-

maître des Israélites, l'apostasie des Anges rebelles, les infamies détestables des Sodomites, il les compare encore ici à ceux qui se font le plus signalés par différentes sortes d'impies, & leur prédit une fin malheureuse, comme a été celle des méchans dont ils imitent les crimes.

Il rapporte encore trois exemples comme auparavant. Le premier est celui de Caïn : ce méchant homme poussé d'envie de voir que son frère Abel étoit plus agréable à Dieu que lui, se porta jusqu'à cet excès de malice que de répandre ce sang innocent par un meurtre horrible. Il dit donc que ces hérétiques imitent sa conduite ; premièrement, par leur envie & leur jalousie contre les Orthodoxes qu'ils déchiroient par leurs médisances & leurs calomnies ; en second lieu, par les meurtres spirituels qu'ils commettoient, lorsqu'ils empoisonnoient les âmes de ceux qu'ils attiroient dans leurs erreurs & dans leurs débauches. Voyez l'Épître 1. de saint Jean, chap. 3, 12. v. 11.
Genes. 4.

Le second exemple est celui de Balaam, qui ayant le cœur corrompu par l'avarice, fut trompé par l'espérance du gain ; & n'ayant pu maudire le peuple de Dieu, cette passion le porta à donner un avis qui fut cause de la corruption & de la perte des Israélites : aussi saint Pierre dit que ces mêmes hérétiques avoient dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer, & qu'ayant quitté le droit chemin, ils se font égarés en suivant la voie de Balaam. Voyez cet endroit expliqué, 2. Petr. 2. 15. & suiv. Nam. 22.
& suiv.

Le troisième exemple est la rébellion de Coré : cet homme ambitieux se révolta avec ses complices contre Moïse & Aaron, & voulut usurper le ministère du sacerdoce contre l'ordre de Dieu ; ainsi il causa une grande division dans le peuple de Dieu : mais ce schisme fut bientôt calmé par la punition extraordinaire de ces factieux qui furent engloutis tout vivans dans la terre. Mais comme ces anciens schismatiques ont donné à ceux-ci l'exemple de s'élever contre l'autorité légitime des Apôtres, ils doivent bien s'attendre à avoir part à leur supplice comme à leur rébellion. Voyez Nomb. 16. cette histoire expliquée.

Saint Jude continue de faire la peinture des mœurs corrompues des disciples de Simon, par plusieurs sortes d'images, qui sont autant de traits qui composent le tableau qu'il en fait ; il écrit leur intempérance, & leurs excès de bouche dans les festins de charité où ils se trouvoient. Les premiers Chrétiens après avoir participé à la sainte Eucharistie, mangeoient ensemble pour marquer l'union & l'affection qu'ils avoient les uns

pour les autres ; ces faux Docteurs souilloient par leurs paroles & leurs actions ces festins établis pour conserver entre eux la charité ; ils y faisoient paroître par leur peu de retenue leur intempérance , & sans considérer que c'étoient des repas où la piété & la charité devoient régner , ils n'avoient pas plus de reconnoissance & de respect pour Dieu , en l'honneur de qui ils étoient assemblés , que de soin des pauvres qui y assistoient ; ou du troupeau qui leur étoit confié. Ils méritoient bien d'être frappés de la malédiction du Prophète : *Malheur aux Pasteurs d'Israël , qui se païssoient eux-mêmes.* On croit même que ce peu de retenue marque l'impudence & l'effronterie de ces hérétiques , qui commettoient dans ces festins des actions capables de faire horreur ; c'est pourquoi le texte ne dit pas seulement qu'ils se souilloient , mais qu'ils étoient les souillures mêmes. Ceci a déjà été expliqué sur l'endroit de saint Pierre qui répond à celui-ci , ch. 2. 13. 14.

Ezech.
34. 2.

L'Apôtre se sert ensuite de quatre comparaisons tirées des choses naturelles , pour expliquer les vices de ces hérétiques malheureux. Ce sont des nuées , des arbres , des flots & des étoiles errantes. Il les compare à des *nuées sans eau* : les nuées dans l'Écriture signifient les Docteurs ; & l'eau dont elles sont chargées , marque la doctrine salutaire qu'ils doivent répandre dans les cœurs. Ainsi quand Dieu menace les peuples de leur ôter les instructions des Pasteurs , il dit qu'il défendra à ses nuées de pleuvoir sur la terre : car comme la terre devient féconde quand elle est arrosée de la pluie qui tombe des nuées , de même aussi les fideles produisent de bonnes œuvres lorsqu'ils sont instruits par les Pasteurs d'une doctrine salutaire , qui est représentée par la pluie , *Deut. 32. 2. Que ma Doctrine tombe comme la pluie.* C'est pourquoi les Pasteurs qui n'ont soin que de se paître eux-mêmes , sans se mettre en peine de nourrir & engraisser leur troupeau de la parole de Dieu , sont *des nuées sans eau* : ils ont belle apparence , & promettent le rafraichissement spirituel , & la doctrine du salut ; mais ils ne produisent que de l'obscurité & du vent : de sorte qu'on peut fort bien leur appliquer ce que dit Salomon : *Les nuées & le vent qui ne sont pas suivis de pluie , c'est un homme glorieux , & qui ne tient pas ses promesses.* Saint Pierre dit aussi de ces hérétiques , que ce sont *des fontaines sans eau* ; ce qui s'explique en même sens , comme on peut le voir en cet endroit-là ch. 2. 17.

Prov. 25.
24.

Saint Jude les compare aussi à des arbres , mais à des arbres dont le fruit ne mûrit point : ou selon d'autres , dont le fruit

ne mûrit que sur la fin de l'automne , & qui par conséquent ne vient pas à maturité , parce que le froid qui survient le fait tomber : à des arbres stériles , & qui ne peuvent pas même porter de fruit ; à des arbres doublement morts , qui ne portent , ni fruit , ni feuilles , ou même qui sont desséchés , non-seulement dans le tronc , mais encore dans les racines ; enfin à des arbres déracinés & séparés de la terre , dont le suc pouvoit les faire revivre. Cette exagération marque qu'il ne reste à ces arbres aucune espérance de porter du fruit , & ne servent plus qu'à être jetés au feu.

Les hérétiques de ces premiers temps étoient si corrompus , qu'il ne paroïssoit point qu'ils pussent revenir de leurs égaremens. Ils avoient été plantés dans l'Eglise pour y porter le fruit des bonnes œuvres , & d'une doctrine salutaire ; mais c'étoit des arbres stériles en toutes choses : ils étoient doublement morts , ayant perdu par le péché la vie de la grâce qu'ils avoient reçue dans le Baptême , & ce qui leur restoit de foi étoit éteint par l'erreur & l'hérésie ; mais de plus , étant séparés de l'Eglise par le schisme , comme des arbres déracinés , il ne leur restoit plus d'espérance d'être renouvelés par la Pénitence.

En troisième lieu , ils sont comparés aux vagues furieuses de la mer : les flots d'une mer irritée font grand bruit , menacent de bouleverser tout , & de causer une désolation entière ; cependant toute leur fureur se termine à se briser contre les rochers & contre les rivages , qu'ils salissent d'une vilaine écume. Les impies , dit Isaïe , sont comme une mer bouillante qui est toujours dans le trouble & l'agitation , ses flots jettent l'ordure & la bourbe. C'est ainsi que les hérétiques s'élèvent avec fureur contre l'Eglise , elle en est troublée & agitée ; mais après qu'ils l'ont menacée d'une ruine entière , toutes leurs fougues s'évanouissent , & laissant des traces scandaleuses de leurs débordemens , ils ne s'attirent que de l'opprobre & de la confusion.

Enfin le saint Apôtre compare ces hérétiques à des étoiles errantes : mais il faut en distinguer de deux sortes. 1. Celles qui s'appellent planètes , au nombre de sept , que nous voyons dans les cieux qui sont au-dessous du firmament ; leur cours est réglé , & ne sont errantes qu'au jugement du peuple , qui les voit tantôt dans une partie du monde , tantôt dans l'autre. 2. On appelle aussi étoiles errantes ces météores & ces exhalaisons sèches qui s'enflamment dans l'air , & qui en tombent comme des étoiles. Plusieurs Interprètes croient plus vraisemblable que l'Apôtre ne parle point des sept planètes qui sont

les plus beaux astres du ciel, mais de ces météores qui courent dans l'air, & qui s'allument tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & qui étant poussés par les vents, n'ont point de mouvement réglé.

C'est encore là une belle image des hérétiques : ils sont souvent placés dans le ciel de l'Eglise pour y éclairer le monde par la lumière qu'ils reçoivent du soleil de justice ; mais au lieu d'y être comme des étoiles luisantes par la pureté de la doctrine, ils n'y paroissent que comme des météores d'exhalaisons malignes, qui ayant brillé quelque temps dans l'air, s'évaporent en une épaisse fumée : & comme ces comètes disparoissent pour jamais sans laisser aucune trace de leur lueur, les hérétiques de même qui remplissent ici les esprits des simples de leurs erreurs & de leurs fausses lumières, tomberont comme ces météores, & par une punition qui répondra à leurs fautes, ils seront plongés dans une nuit éternelle. Voyez ces dernières paroles expliquées dans la seconde de saint Pierre, ch. 2. 17.

v. 13. 14. Le saint Apôtre confirme ce qu'il avance sur la condamnation de ces impies, par un témoignage tiré du livre d'Enoch : ce Patriarche qui a été le septième depuis Adam, a prédit la ruine du monde par un déluge universel, à cause des abominations des hommes de son temps, & à cause des paroles outrageuses & des blasphèmes qu'ils proféroient contre Dieu. Or comme ce sont les mêmes crimes que saint Jude reprend dans ces hérétiques, c'est aussi contre eux indirectement que ce saint Prophète a prononcé ces menaces. Le livre d'où ce passage est tiré a été pur & sans mélange avant le déluge, & depuis a été conservé par Noé, comme le dit Tertullien ; mais depuis il a été corrompu par les hérétiques & a passé pour apocryphe : cela n'empêche pas que le témoignage que saint Jude en tire ne soit vrai ; car étant inspiré de Dieu, il a bien pu discerner le vrai d'avec le faux. Tout ce qui est dans un livre apocryphe n'est pas à rejeter comme apocryphe ; ainsi quoique la corruption qui s'est introduite dans ce livre, lui ait fait perdre son autorité, le saint Apôtre en a choisi ce qui est pur & indubitable.

*Tertul.
de habit.
mul. c. 3.*

Il le cite en un point qui n'est nullement contesté. Cet ancien Prophète représente le souverain Juge qui vient avec des milliers de ses Saints pour exercer son jugement sur tous les hommes, & principalement contre les impies. Il n'y a rien qui soit plus commun dans les Ecritures anciennes & nouvelles,

que cette arrivée triomphante de J. C. accompagné de ses Anges & de ses Saints pour juger le monde ; mais ce qui a porté saint Jude à se servir de ce témoignage , c'est qu'Enoch prédit que le Seigneur viendra sur-tout pour juger des impiétés & des blasphèmes , ce qui venoit parfaitement bien à son sujet.

Pour achever la peinture qu'il a faite des mœurs dérégées de ces impies , il y ajoute encore quelques traits pour accomplir l'ouvrage , & pour faire voir qu'il ne leur manquoit rien pour avoir une malice consommée , en pensées , en actions , & en paroles : comme c'étoient des gens qui ne s'aimoient qu'eux-mêmes , ils grondoient contre les Supérieurs & les Pasteurs de l'Eglise , & n'osant se déclarer ouvertement , ils avoient l'esprit rongé de chagrin & de mécontentement : ils se plaignoient en secret de la sévérité de la discipline , & de la rigueur des lois , comme si l'Eglise par ses ordonnances diminueoit la liberté que la nature a donnée à l'homme. Pour ce qui regarde leurs actions & leurs occupations , ils étoient continuellement appliqués à contenter leurs passions & leurs désirs dérégés , comme l'Apôtre l'a fait voir ci-devant. Mais quoi qu'ils fussent par leurs infamies semblables aux bêtes , & au-dessous de tous les hommes , ils ne laissoient pas de se vanter eux-mêmes d'une manière fière & fastueuse , parlant avec mépris des petits , & avec estime des personnes puissantes ; & pour un intérêt bas & fordide , ils employoient les flatteries & les louanges affectées pour avoir les bonnes grâces des Grands du monde. Voyez saint Pierre ch. 2. 18.

C'est ainsi que notre saint Apôtre représente la conduite des Simoniens & des Nicolaïtes , pour avertir les fidèles de se donner de garde de leurs pièges & de leurs séductions ; & comme ils étoient si abominables & plongés dans une si profonde méchanceté , il ne faut pas s'étonner qu'il les menace de la rigueur du jugement redoutable que le Seigneur doit exercer contre les impies & les blasphémateurs.

ÿ. 17. jusqu'au 24. *Mais pour vous , mes bien-aimés , souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres , &c.*

Saint Jude conclut sa lettre en exhortant ceux à qui il écrit , de se souvenir de ce que les Apôtres ont dit pour garantir les fidèles des surprises des hérétiques qui viendroient après eux : saint Pierre , que notre Apôtre copie presque en mêmes termes , avoit déjà donné aux fidèles cet avertissement , & l'on

v. 17. 18. peut voir ces versets 17. & 18. expliqués sur le ch. 3.
1. 2. 3.

Mais saint Jude qui n'a écrit qu'après les autres Apôtres, & qui semble les avoir survécu, si l'on en excepte saint Jean, éprouvoit peut-être déjà de son temps les ravages que ces hérétiques devoient faire : il les fait connoître encore ici par
v. 19. quelques marques. La première, c'est qu'ils *se séparent eux-mêmes* par le schisme en se retirant de l'assemblée des fidèles, & faisant à part une Eglise : cette séparation du corps de l'Eglise, & de la communion des fidèles, ne subsiste que très-rarement sans être aussi séparée par la doctrine.

La seconde marque, c'est qu'ils sont sensuels, ne se conduisant que par le mouvement de leurs désirs naturels & de leurs convoitises, & non point par l'esprit de Dieu dont ils
v. 20. sont dénués. L'Apôtre oppose à ces vices les vertus que les fidèles doivent pratiquer pour se fortifier contre les hérésies : il veut premièrement qu'ils travaillent à s'élever eux-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de leur foi ; c'est-à-dire, qu'en demeurant fermes sur le fondement de la foi qu'ils avoient reçue des Apôtres, ils bâtissent dessus toutes leurs autres actions pour élever un édifice parfait ; car il ne suffit pas à chaque fidèle d'entrer dans la structure du temple de Dieu, qui est l'Eglise, il faut encore qu'il croisse par la pratique des
Coloss. 2. 19. bonnes œuvres, sans lesquelles la foi est inutile. C'est ainsi que le *corps de l'Eglise*, comme dit S. Paul, *s'entretient & s'accroît par l'accroissement que Dieu lui donne*. Ainsi il oppose au schisme que font les hérétiques, l'attachement à l'Eglise, & l'union des fidèles dans un même corps animé de la charité, soutenu par la foi, & entretenu par les exercices d'une piété solide : mais comme nous avons un besoin continuel de la grâce de Dieu pour croître & pour nous fortifier, il faut employer la prière pour l'obtenir, & une prière efficace, qui ne le peut
Rom. 8. 26. être que par l'esprit de Dieu ; car *nous ne savons, dit l'Apôtre, ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières, pour le prier comme il faut ; mais c'est le Saint-Esprit qui prie pour nous, & nous fait prier par des gémissements ineffables*.

v. 21. La foi, la prière & les bonnes œuvres ne serviroient de rien, si elles n'étoient animées de la vertu qui en fait tout le mérite : c'est l'amour de Dieu dans lequel l'Apôtre veut que les fidèles aient soin de se conserver, soit qu'on entende l'amour que Dieu a pour nous, ou celui que nous devons avoir

pour Dieu ; l'un & l'autre s'entretient par la crainte de Dieu & l'amour du prochain , & par le soin exact de garder ses commandemens. *Si vous gardez mes commandemens , vous demeurerez dans mon amour , comme j'ai gardé les commandemens de mon Père , & que je demeure dans son amour.* C'est J. C. qui parle.

Notre saint Apôtre n'omet rien pour assurer le salut de ceux auxquels il écrit. Il veut encore qu'en se conservant en l'amour de Dieu , ils attendent la miséricorde de notre Seigneur J. C. pour obtenir la vie éternelle. Et par là il nous enseigne deux choses : la première , qu'encore que nous ayons une foi vive , animée de la charité , & remplie de bonnes œuvres , nous n'arriverons point au bonheur qui nous est promis dans le ciel , si nous n'avons une espérance ferme & courageuse qui nous le fasse attendre , non-seulement avec patience , mais aussi avec une douceur persévérante au milieu des peines , des afflictions , & des persécutions que nous avons à souffrir ici-bas. C'est cette espérance ferme , & cette attente inébranlable qui rend comme assurée la récompense qui nous est promise. Saint Pierre ne veut pas seulement que nous attendions l'avènement de J. C. , mais encore que nous le désirions avec ardeur. 2. *Petr.*
3. 11.

La seconde , c'est que cette récompense éternelle est un pur effet de sa miséricorde & de sa libéralité toute gratuite : car quoique nous la méritions par nos bonnes œuvres , nos mérites mêmes & nos bonnes œuvres sont des dons de Dieu , qui ne doit la vie éternelle que parce qu'il l'a promise à ceux qui feroient de bonnes œuvres par le secours de sa sainte grâce. *Il nous a sauvés , dit saint Paul , non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites , mais à cause de sa miséricorde ; c'est pour cela que saint Jude dit , qu'il faut vivre dans l'attente de la miséricorde de J. C. pour obtenir la vie éternelle.* Tit. 3. 5.

Il sembloit que le saint Apôtre n'avoit plus rien à dire aux fidèles , pour les exhorter à prendre soin de leur salut. Mais comme nous ne pouvons pas nous sauver tout seuls , & que pour nous sauver il faut que chacun travaille au salut du prochain selon son pouvoir , il instruit ici les fidèles de la manière dont ils doivent en user à l'égard de ceux qui auroient été séduits par ces imposteurs , selon leurs différentes dispositions. La Vulgâte distingue de trois sortes de personnes. Les premiers sont ceux qui paroissent endurcis , & sont déjà condamnés par leur propre jugement , comme parle saint Paul : à l'égard de ceux-là , il conseille de les convaincre par de bonnes raisons , afin qu'en découvrant leurs erreurs on puisse s'en garder. Les autres v. 22.
Tit. 3.
10.

v. 23.

sont ceux qui sont séduits , ou qui commencent de prêter l'oreille aux séducteurs : il veut qu'on les retire au plutôt du danger où ils sont de s'engager dans les erreurs & les dissolutions de ces faux Docteurs , comme ce que l'on sauve en le retirant du feu où il devoit être bientôt consumé. Le Grec ajoute , *en les intimidant* : ce que plusieurs entendent de ceux qui sont plongés dans les plaisirs sensuels , dont on ne peut les faire revenir qu'en les effrayant par la crainte du feu d'enfer , à quoi l'Apôtre fait allusion. Il exhorte enfin d'user à l'égard des autres de beaucoup de compassion & d'humanité , soit pour les porter par la douceur à revenir de leur égarement , ou pour les recevoir avec toutes les marques de bonté & d'affection , s'ils se trouvent touchés de repentir de leurs fautes , en se souvenant eux-mêmes de leur propre foiblesse , & craignant pour eux-mêmes de tomber aussi-bien que ceux qu'ils tâchent de relever de leur chute. Ainsi l'Apôtre les avertit de se donner de garde d'être surpris par ces maîtres corrompus , & de regarder avec horreur , comme un vêtement souillé , tout ce qui tient de la corruption de la chair , que ces imposteurs inspiroient avec le venin de leur doctrine corrompue. Il fait allusion aux impuretés légales , que l'on contractoit , non-seulement en touchant un homme infecté de lèpre , mais aussi ses habits ; & marque par cette expression figurée , qu'il faut éviter , non-seulement la conversation de ces séducteurs , mais encore tout ce qui vient de leur part.

Le texte original ne fait que deux parties de ceux qui se sont laissés séduire par ces abominables. Le saint Apôtre veut qu'on ait compassion de nous , *en usant de discernement* : s'ils sont endurcis & obstinés dans leur iniquité , il faut en gémir , & plaindre leur malheur. Pour ce qui est des autres qui sont capables d'en revenir , il faut s'empressez pour les retirer de cet état malheureux , comme l'on fait pour retirer du feu quelque chose qui va y brûler , en les menaçant de la sévérité des jugemens de Dieu , s'ils veulent continuer opiniâtrément à demeurer dans ce misérable état.

v. 24. & 25. *A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché , & pour vous faire comparoître devant le trône de sa gloire purs , & sans tache , &c.*

Saint Jude finit son Epître en relevant par des termes magnifiques la grandeur de la Majesté divine. Il lui souhaite la gloire , qui n'est due proprement qu'à lui ; & que tous les Anges , tous les hommes & toutes les créatures rendent à sa

Majesté souveraine les hommages & les profonds respects qu'ils lui doivent. Il loue *sa magnificence*, c'est-à-dire, l'opération de ses grandes merveilles, & l'éclat de sa Majesté infinie environnée de mille millions d'Anges. Il relève *son empire*, c'est-à-dire, le plein droit & le domaine parfait qu'il a sur toutes les créatures, comme étant le souverain Seigneur, & l'arbitre suprême de tout l'Univers. Le Grec porte *sa force*, parce que rien ne peut lui résister lorsqu'il commande, & que sa volonté se fait toujours avec une efficacité insurmontable. Enfin il glorifie *la puissance* de Dieu, qui est comme l'exécutrice de ses ordres, & la souveraine arbitre du sort de tout ce qui vit & qui subsiste dans tout le monde. Tous ces attributs lui appartiennent avant tous les siècles, dans le temps & dans toute l'éternité; & marquent en général, que Dieu a une puissance souveraine sur tout, & qu'en cette qualité il faut le louer & glorifier à jamais.

C'est donc à lui à qui il faut s'adresser pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires; à lui, dis-je, qui peut tout de lui-même, & par lui-même, puisqu'il est le souverain Seigneur tout-puissant; à lui qui connoit nos véritables besoins, puisqu'il est *le seul sage*; à lui enfin qui veut nous les accorder, puisqu'il est *notre Sauveur*, s'étant donné ce nom, parce qu'il 1. Tim.
veut que tous les hommes soient sauvés, & qu'ils viennent à la con- 2. 4.
noissance de la vérité.

Ce que le saint Apôtre souhaite aux fidèles, renferme toutes les grâces qu'ils pouvoient obtenir de Dieu par J. C. notre Sauveur. Il leur souhaite deux choses: la première, que Dieu *tout-puissant les conserve sans péché*; c'est la plus grande grâce qu'on puisse désirer, de pouvoir vivre sans crime, & de persévérer de la sorte jusqu'à la fin de la vie; car cela ne s'entend pas des péchés légers sans lesquels la vie présente ne se passe point: mais des péchés grièfs qui tuent l'ame, éloignent la charité par la préférence que l'homme fait de la créature à Dieu. Quand l'Apôtre dit que Dieu peut les conserver sans péché, il fait voir le pouvoir & l'efficace de la grâce de Dieu, sans laquelle on ne peut nullement éviter de tomber dans le péché mortel.

La seconde chose qu'il leur souhaite, c'est que Dieu les fasse *comparoitre devant le trône de sa gloire purs & sans tache dans un ravissement de joie*. C'est là le bonheur qui est préparé dans la gloire à ceux qui se trouveront à la mort exempts de la corruption du siècle; car rien de souillé n'entrera dans le ciel. Or Apoç. 21.
27.

combien grande doit être la pureté qui doit paroître devant la sainteté de Dieu? Qui est-ce qui osera présumer de paroître devant son tribunal pour être examiné à sa lumière, sans travailler avec tout le soin possible à se purifier de plus en plus de ses taches? afin de pouvoir entrer dans cette joie ineffable dont les Saints jouiront dans l'éternité, où ils publieront sans cesse la gloire, la magnificence, la force & l'empire de la majesté de Dieu, qui règne maintenant, & dans tous les siècles des siècles.

Fin des Épîtres Catholiques.



APPROBATIONS DES DOCTEURS,

Pour les sept Épîtres Catholiques.

PREMIÈRE APPROBATION.

J'AI lu un manuscrit qui porte pour titre : *Épîtres Catholiques, traduites par feu Monsieur DE SACY, avec une Explication tirée des saints Pères*, où tout est conforme à la foi de l'Eglise. Fait à Paris, le quatrième jour de Novembre 1702.

COURCIER, Théologal de Paris.

SECONDE APPROBATION.

NOUS soussignés Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que nous avons lu & examiné un manuscrit qui a pour titre : *Épîtres Catholiques, traduites en François par feu Monsieur DE SACY, avec une Explication tirée des saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques*; dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la doctrine communément reçue & enseignée dans l'Eglise Catholique. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, le dixième jour de Décembre 1702.

Signés, LE CARON, Curé de St. Pierre-aux-Bœufs.
BLAMPIGNON, Chescier & Curé de saint Merry.

T. ROULLAND.

PH. DUBOIS.